REPUBLIQUE DU BENIN
-*-*-*-*-*-*-*-*-*-
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
-*-*-*-*-*-

DECRET N° 2004-499 DU 08 SEPTEMBRE 2004
Chargeant Madame **Léa D. AHOUGBENOU-HOUNKPE,** Ministre de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle de l'intérim de Monsieur **Osséni Kémoko BAGNAN**, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT

VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;

VU la Proclamation le 03 Avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 Mars 2001 ;

VU le Décret N° 2003-209 du 12 juin 2003 portant composition du Gouvernement ;

VU le Décret N° 2004-497 du 07 septembre 2004 chargeant Monsieur Bruno AMOUSSOU, Ministre d'Etat, chargé du Plan, de la Prospective et du Développement de l'intérim du du Président de la République pour compter du 07 septembre 2004.

DECRETE

Article 1er : Pour compter du mardi 07 au vendredi 17 septembre 2004 Madame **Léa D. AHOUGBENOU-HOUNKPE** Ministre de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle est chargée de l'intérim du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique pendant l'absence de Monsieur **Osséni Kémoko BAGNAN.**

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 08 septembre 2004
Pour le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement absent,
Le Ministre d'Etat, chargé du Plan, de la Prospective et du Développement assurant l'intérim,

Bruno AMOUSSOU

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MFE 4 MESRS 4 MEPS 4 autres Ministères 20 Départements 6 SGG 4 JORB 1.